

rendu plus rare la contrition parfaite sous prétexte qu'elle n'était plus aussi nécessaire que dans le passé, attendu que nous avons le tribunal de la réconciliation.

Le sang adorable a non seulement purifié le monde, mais il l'a encore divinement fécondé. Il y a fait germer toutes les grâces : et dans cette éclosion universelle, la charité parfaite n'aurait pas été comprise ? Pourquoi, alors que l'amour sur la terre comme au ciel, toutes les grâces étant multipliées dans l'Evangile, seul l'amour pur, avec la charité parfaite qui en est inséparable, eut-il fait tristement exception ? Si jamais terre fut apte à produire cet amour avec surabondance, n'est-ce pas la terre de l'Evangile ? Ne sont-ce pas les âmes qui peuvent s'approcher tous les jours de la communion, ce foyer d'amour !

Dieu a fait de l'amour pur le premier commandement : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur* (Mat., XXII, 37), en même temps qu'une nécessité de moyen ou de précepte pour le salut, selon que le pécheur ne peut pas, ou peut avoir recours aux sacrements. Or Dieu n'est-il pas trop bon pour exiger absolument un acte de tous les hommes et, en même temps pour rendre cet acte tellement ardu, au plus grand nombre, tellement hérissé de difficultés qu'il leur devienne moralement impossible ? Non, il n'est personne qui ne puisse obtenir la grâce de la contrition parfaite, s'il la demande à Dieu par une prière sincère.